



Si **vous** avez un contrat d'assurance vie.




Prenez les meilleures **décisions.**



Si **vous** avez un contrat d'assurance vie. **Vous** avez la protection **d'Assuris.**

Télécharger 

Cliquez ici pour lire le rapport annuel en anglais 

# – 2021 – Rapport annuel



# Assuris

 **LIRE**



# Table des matières

## MOTS

---

- 03 Le mot du président du conseil d'administration
- 04 Le mot du président et chef de la direction

## À PROPOS

---

- 05 Notre mission et nos valeurs
- 06 Aperçu de la protection

## RAPPORTS 2021

---

- 07 Rapport 2021 sur la conformité aux directives de gouvernance
- 09 Présences aux séances du conseil d'administration et des comités
- 10 Survol financier
- 11 Déclaration de la direction sur sa responsabilité en matière d'information financière

## RAPPORTS 2021

---

- 12 Rapport de l'auditeur
- 13 État consolidé de la situation financière et notes complémentaires
- 14 États consolidés du résultat global
- 15 États consolidés des variations des fonds des membres
- 16 Tableau consolidé des flux de trésorerie
- 17 Notes aux états financiers consolidés
- 31 État financier abrégé des cinq dernières années

## L'ÉQUIPE

---

- 32 Comité consultatif de l'industrie
- 33 Notre équipe
- 34 Conseil d'administration



## Le mot du président du conseil d'administration

En 2021, nous avons accueilli notre nouveau président et chef de la direction, Paul Petrelli. Il apporte un regard neuf à la fois sur la gestion de l'organisation et sur son orientation stratégique pour l'avenir.

Frank Swedlove  
Président du conseil  
d'administration

### Perspectives d'avenir

Assuris doit être prête en cas de résolution. A cette fin, elle doit être prête à réagir rapidement en cas de faillite d'une société d'assurance vie. Une résolution efficace et rapide protégera les assurés et permettra de réduire au minimum le coût pour l'industrie. Mais plus important encore, une résolution réussie permet de maintenir la confiance dans notre industrie.

### Se faire entendre

Assuris souhaite que de solides relations soient établies avec toutes les parties prenantes sans attendre qu'une compagnie d'assurance vie fasse faillite. Il est essentiel d'établir dès aujourd'hui des relations solides pour être en mesure de gérer efficacement toute faillite éventuelle.

Le plan de communication est un élément clé de notre priorité stratégique visant à assurer qu'Assuris reste toujours prête en vue d'une résolution. Les assurés doivent savoir qu'ils sont protégés par Assuris. Les Canadiens ne devraient pas entendre parler d'Assuris pour la première fois au moment où une compagnie d'assurance vie fait faillite. Des communications plus fréquentes et plus ciblées à l'intention des parties prenantes, et plus particulièrement des assurés et des conseillers financiers, permettront de renforcer la confiance envers Assuris et le secteur de l'assurance vie.

### Protection des assurés canadiens

La mise en place d'une protection encore meilleure pour les assurés est un autre élément clé qui permettra à Assuris d'être prête à réagir si une compagnie d'assurance vie se trouve en difficulté. Au cours de la prochaine année, nous définirons clairement le processus de révision de notre protection. Ainsi, avec la collaboration de nos sociétés membres, des autorités de contrôle et d'autres partenaires de l'industrie, nous visons à augmenter nos niveaux de protection afin de mieux protéger les assurés canadiens. Nous voulons que les assurés canadiens sachent qu'Assuris est là pour eux.

### Remerciements

Ma première année à la tête du conseil d'administration d'Assuris comportait des défis mais a été extrêmement gratifiante. Nous avons un programme ambitieux pour 2022 et au-delà. J'attends avec impatience la mise en œuvre des nombreuses initiatives qui permettront d'accroître la protection des assurés canadiens.

J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier mon prédécesseur, Dan Thornton, pour ses dix années de service au sein du conseil d'administration et pour sa présidence au cours des quatre dernières années. Il a été un excellent leader et sa contribution au conseil d'administration nous manquera énormément.

Je remercie les membres du conseil d'administration pour leur soutien et leur travail au sein d'Assuris. Je tiens également à souligner la formidable contribution de nos membres qui siègent au comité consultatif de l'industrie (CCI). Le CCI effectue un travail remarquable pour favoriser l'échange de renseignements et nous apprécions ses conseils sur les grandes questions qui touchent l'industrie.



## Le mot du président et chef de la direction

Je suis très fier et heureux de faire partie de l'équipe d'Assuris. En janvier 2021, lorsque je me suis joint à Assuris, la pandémie sévissait au Canada et l'avenir était incertain. La dernière année nous a vraiment fait prendre conscience de l'importance de notre mission de protéger les assurés. Alors que nous nous adaptons à la nouvelle réalité, Assuris est déterminée à se concentrer sur ses principales priorités.

### Préparation en cas de résolution

Nous nous efforçons d'être prêts à protéger les assurés canadiens en cas de faillite de leur société d'assurance vie. Nous connaissons et prévoyons les scénarios, à l'échelle de l'industrie et des entreprises, qui pourraient entraîner la faillite d'une société membre, et nous adaptons la détection des risques et la résolution aux différents groupes de membres. Nous peaufinons notre expertise en matière de risque d'entreprise et de résolution en élaborant nos outils de résolution au moyen de tests fréquents de préparation en cas de résolution.

### Engagement des parties prenantes

Nous continuerons d'établir et de maintenir de solides relations avec nos partenaires en nous engageant auprès de chacun d'eux d'une manière pertinente. Il est essentiel d'établir dès aujourd'hui des relations solides pour être en mesure de gérer efficacement toute faillite éventuelle.

### Excellence opérationnelle

Nous faisons preuve d'excellence dans toutes nos activités et nous cherchons constamment à nous améliorer. Nous répondons aux attentes élevées des sociétés membres en matière de gestion financière saine, de gestion efficace des risques, de pratiques exemplaires de gouvernance, de pratiques de gestion des ressources humaines de pointe et de technologie hautement sécurisée pour que nos membres puissent nous faire parvenir leurs déclarations obligatoires en toute sécurité.

Je tiens à remercier l'équipe d'Assuris pour son engagement et son travail remarquable, qui nous ont permis de conclure une année fructueuse. Je tiens également à remercier les membres du conseil d'administration pour leur contribution et leur soutien indispensables au cours de ma première année à Assuris. Ensemble, avec le soutien de l'industrie de l'assurance vie, nous sommes déterminés à accomplir notre mission de protéger la santé financière des Canadiens et de renforcer encore davantage leur confiance envers l'industrie de l'assurance vie.

*Paul Petrelli*

Paul Petrelli  
Président et chef de  
la direction

## Notre mission

Assuris est la société à but non lucratif chargée de protéger les assurés canadiens en cas de faillite de leur compagnie d'assurance vie.

## Nos valeurs

Résultats

Respect

Partenariat

Intégrité



# Aperçu de la protection

En cas de faillite d'une compagnie d'assurance vie membre, Assuris entreprendra de transférer les polices à une compagnie solvable. Assuris offre une protection distincte pour les produits individuels, collectifs, enregistrés et non enregistrés. Les comptes d'épargne libre d'impôt individuels et les comptes d'épargne libre d'impôt collectifs sont aussi protégés de façon distincte par Assuris lorsque les sommes sont investies dans une rente en capitalisation.

## Capital décès, frais médicaux, revenu mensuel et valeur de rachat

Assuris garantit que les assurés conserveront au moins 85 % des prestations d'assurance promises. Les prestations prévues comprennent le capital décès, le remboursement des frais médicaux, le revenu mensuel, et la valeur de rachat. Assuris protège toutefois à 100 % les garanties dont la valeur est inférieure aux seuils suivants :

Garantie	Protection	ou <b>85%,</b> si cette somme est supérieure
Capital décès	200 000 \$	
Frais médicaux	60 000 \$	
Revenu mensuel	2 000 \$/mois	
Valeur de rachat	60 000 \$	

## Valeur capitalisée

Assuris entreprendra de transférer les produits de placement à une compagnie solvable. Dans le cas de ces produits, Assuris garantit que les assurés conserveront 100 % de la valeur capitalisée, jusqu'à concurrence de 100 000 \$. Les produits de placement comprennent les rentes en capitalisation, les comptes d'excédents des polices d'assurance vie universelle et les comptes de participations laissées en dépôt.

Garantie	Protection
Valeur capitalisée	Maximum de 100 000 \$

Pour obtenir des renseignements sur la protection d'Assuris, visitez le site Web de la Société, à l'adresse [www.assuris.ca/fr](http://www.assuris.ca/fr) 

# Rapport 2021 sur la conformité aux directives de gouvernance

Conseil d'administration	✓ ✓	Tous les administrateurs, sauf le président et chef de la direction, sont restés indépendants de la Société. M. Frank Swedlove a été élu président du conseil d'administration par les administrateurs, à la suite de l'assemblée générale annuelle.
Rôle du conseil d'administration	✓	Le conseil d'administration a veillé à ce que la Société soit gérée de façon efficace et efficiente, de manière à lui permettre de réaliser sa mission, ses valeurs et sa vision.
Description des postes	✓	Des descriptions approuvées précisent les fonctions du président du conseil, du président de chacun des comités du conseil, des administrateurs et du président et chef de la direction.
Orientation des administrateurs et formation continue	✓ ✓ ✓	Les nouvelles directrices, Mmes Eprile et Federau, ont participé à des séances d'orientation animées par la direction, présentant l'orientation stratégique de la Société et donnant un aperçu de chaque secteur opérationnel. Tout au long de l'année, les administrateurs ont assisté à des présentations animées par le personnel d'Assuris, des spécialistes du secteur de l'assurance vie et d'autres conférenciers. Assuris a tenu une conférence des administrateurs abordant les principales questions touchant les compagnies d'assurance vie à des fins de formation continue du conseil d'administration.
Confidentialité	✓ ✓	La Société a gardé confidentiels tous les renseignements reçus des sociétés membres et des autorités de contrôle, ainsi que les résultats de l'analyse de ces renseignements, qui sont tous considérés comme confidentiels et à diffusion restreinte. Les administrateurs ont confirmé qu'ils ont lu les politiques en matière de confidentialité et qu'ils comprennent bien leurs obligations de confidentialité envers Assuris, et ont signé l'entente de confidentialité.
Indépendance	✓	Tous les administrateurs sont restés indépendants des sociétés membres.
Conflits d'intérêts et bénéfice personnel	✓ ✓ ✓	Les administrateurs ont confirmé n'avoir tiré aucun bénéfice personnel de leurs fonctions à Assuris ni de l'information obtenue d'Assuris. L'agent de conformité a déclaré au comité de gouvernance et des candidatures qu'il n'y avait eu aucune opération entre apparentés. L'agent de conformité a déclaré qu'il n'y a eu aucun conflit d'intérêts à l'égard de quelque opération ou de quelque autre question étudiée par le conseil d'administration.

# Rapport 2021 sur la conformité aux directives de gouvernance

Rémunération des administrateurs	✓	Un examen triennal de la rémunération des administrateurs a été réalisé en 2020. En consultation avec le comité consultatif de l'industrie, le conseil d'administration a approuvé la fixation de la rémunération annuelle en espèces des administrateurs à P50, en fonction du marché de référence. L'augmentation comprend un rajustement de 7,5 % par an pour atteindre P50 en 2023. Après 2023, une augmentation moyenne du marché d'environ 2,5 % sera prévue chaque année pour maintenir une rémunération appropriée des administrateurs.
Choix des administrateurs	✓ ✓	M. Dan Thornton et Mme Greta Cusworth ont quitté le conseil d'administration à la fin de leur mandat respectif. Mmes Brenda Eprile et Monika Federau ont été élues au conseil d'administration par les membres lors de l'assemblée générale annuelle en mai.
Comités du conseil d'administration	✓ ✓	Le conseil a approuvé la structure des comités. Chaque comité du conseil a examiné la description écrite de son mandat.
Comité d'audit	✓ ✓	Tous les administrateurs du comité d'audit ont des connaissances financières. Les renseignements sur la scolarité et l'expérience de chacun des membres du comité d'audit en rapport avec leurs fonctions se trouvent sur le site Web d'Assuris. En 2021, les honoraires versés par la Société aux auditeurs indépendants pour les services d'audit se sont établis à 81 000 \$. Aucuns frais n'ont été payés pour des services autres que l'audit.
Évaluations	✓	Le Conseil a approuvé les pratiques de gouvernance actualisées concernant les enquêtes et les questionnaires servant à évaluer l'efficacité du Conseil, du président et des administrateurs.
Évaluation des comités et du conseil	✓ ✓ ✓	Le conseil d'administration a évalué le rendement de chaque comité par rapport à son mandat et convenu que chacun des comités avait rempli son mandat de manière satisfaisante. Le président du comité de gouvernance d'entreprise et du comité des candidatures a rencontré chaque administrateur individuellement. Le conseil d'administration a évalué son propre rendement par rapport à son mandat et a conclu qu'il l'avait rempli de manière satisfaisante.
Directives de gouvernance et pratiques	✓	Le présent rapport sur la conformité aux directives de gouvernance a été accepté par le comité de gouvernance et de candidatures, et approuvé par le conseil d'administration pour publication dans le rapport annuel.



# Présences aux séances du conseil d'administration et des comités pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Présences aux séances du conseil	
Denis Berthiaume	9 sur 9
Alain Brunet	9 sur 9
Greta Cusworth	3 sur 3**
Micheline Dionne	9 sur 9
Brenda Eprile	5 sur 5*
Monika Federau	5 sur 5*
Tricia O'Malley	9 sur 9
Paul Petrelli	9 sur 9
Janis Sarra	9 sur 9
Frank Swedlove	9 sur 9
Dan Thornton	3 sur 3**
Mark Zelmer	9 sur 9

Présences aux séances des comités	
Denis Berthiaume	13 sur 13
Alain Brunet	11 sur 11
Greta Cusworth	5 sur 5**
Micheline Dionne	11 sur 11
Brenda Eprile	6 sur 6*
Monika Federau	6 sur 6*
Tricia O'Malley	11 sur 11
Paul Petrelli	6 sur 6
Janis Sarra	13 sur 13
Frank Swedlove	14 sur 14
Dan Thornton	10 sur 10**
Mark Zelmer	10 sur 10

\* M<sup>mes</sup> Eprile et Federau ont rejoint le conseil d'administration en mai 2021

\*\* M<sup>me</sup> Cusworth et M. Thornton ont quitté le Conseil en mai 2021

# Survol financier

Une cotisation particulière est perçue auprès des membres depuis 2017. Cette cotisation a pour but de majorer le fonds de liquidités au niveau de référence de 200 millions de dollars d'ici 2021. En cas d'insolvabilité d'un assureur, Assuris se servira de ce fonds pour honorer ses engagements, avant l'imposition d'une cotisation aux sociétés membres. Le fonds de liquidités s'élevait à 202 millions de dollars au 31 décembre 2021.

## État de la situation financière

### Actif et passif

L'actif total de 206,7 millions de dollars comprend 203,3 millions de dollars d'obligations liquides, 1,1 million de dollars en trésorerie et équivalents de trésorerie, 0,9 million de dollars d'actifs au titre du droit d'utilisation, 0,8 million de dollars d'intérêts courus et 0,6 million de dollars d'autres éléments d'actif.

Le passif total de 2,7 millions de dollars comprend 1,7 million de dollars en comptes créditeurs, charges à payer et avantages du personnel futurs et 1,0 million de dollars d'obligations locatives.

## État du résultat global

### Revenus et dépenses

Le revenu total s'élève à 8,2 millions de dollars et provient d'une cotisation pour frais administratifs de 6 millions de dollars perçue auprès des membres et des revenus de placement, soit 2,2 millions de dollars d'obligations et de valeurs à court terme.

Les dépenses de fonctionnement totales s'élèvent à 7,6 millions de dollars.



# Déclaration de la direction sur sa responsabilité en matière d'information financière

La direction a la responsabilité des états financiers consolidés, qui ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). Là où elle a jugé que cela s'avérait nécessaire, la direction a exercé son jugement et fait les estimations les plus probables. À son avis, les états financiers consolidés traduisent fidèlement la situation financière et les résultats des activités de la Société canadienne d'indemnisation pour les assurances de personnes (« Assuris »).

La direction a mis sur pied et maintient en place un système de contrôles internes qui fournit l'assurance raisonnable que les actifs sont à l'abri de toute sortie non autorisée et que les documents d'information financière sont complets et exacts. Elle s'assure constamment que le système de contrôles internes répond aux exigences de conformité.

Le conseil d'administration, quant à lui, a la responsabilité d'approuver les états financiers. Il s'est adjoint un comité de vérification, formé d'administrateurs qui ne sont ni des employés ni des cadres de la Société. Le comité est chargé de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités quant aux états financiers et au système de contrôles internes. Il se réunit régulièrement avec les vérificateurs externes sans la présence de la direction. Il établit un rapport qu'il soumet au conseil d'administration en lui recommandant d'approuver les états financiers.



Le président et chef de la direction,  
Paul Petrelli



Le contrôleur,  
Aby Jain

Toronto, Canada  
Le 23 février 2022

# Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la Société canadienne d'indemnisation pour les assurances de personnes (Assuris)



## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la Société canadienne d'indemnisation pour les assurances de personnes (Assuris)

### Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société canadienne d'indemnisation pour les assurances de personnes (Assuris) et de ses filiales (collectivement, la « Société ») au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

### Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière au 31 décembre 2021;
- l'état consolidé du résultat global pour l'exercice clos à cette date;
- l'état consolidé des variations des fonds des membres pour l'exercice clos à cette date;
- le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.*  
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2  
Tél. : +1 416 863 1133, Téléc. : +1 416 365 8215

\* PwC s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario



## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*PricewaterhouseCoopers s.n.c./s.e.n.c.r.l.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)  
Le 24 février 2022



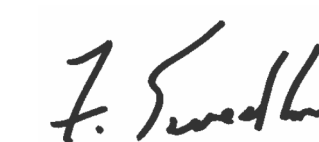
# État consolidé de la situation financière

31 décembre 2021,  
avec chiffres correspondants de 2020

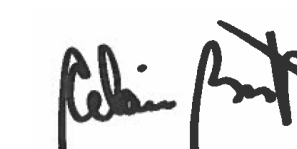
(en milliers de dollars)

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
<b>Actif</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 147 \$	1 099 \$
Obligations (note 6)	196 238	182 938
Fonds négociés en bourse (note 6)	7 054	7 296
<b>Total des placements</b>	<b>203 292</b>	<b>190 234</b>
Revenu de placement à recevoir	800	761
Débiteurs et charges payées d'avance	174	98
Immobilisations corporelles (note 7)	398	497
Actif au titre du droit d'utilisation – locaux (note 8)	908	1 046
<b>Total de l'actif</b>	<b>206 719</b>	<b>193 735</b>
<b>Passif</b>		
Créditeurs et charges à payer	1 184	939
Avantages du personnel futurs (note 9)	535	479
Obligation locative – locaux (note 8)	961	1 086
<b>Total du passif</b>	<b>2 680</b>	<b>2 504</b>
<b>Fonds des membres</b>		
Fonds d'administration	1 730	3 142
Fonds de liquidités	202 035	184 770
<b>Cumul des autres éléments du résultat global</b>		
Gains (pertes) nets latents sur les placements	274	3 319
<b>Total des fonds des membres</b>	<b>204 039</b>	<b>191 231</b>
<b>Total du passif et des fonds des membres</b>	<b>206 719</b>	<b>193 735</b>

Au nom du conseil d'administration,



Administrateur



Administrateur

# États consolidés du résultat global

31 décembre 2021,  
avec chiffres correspondants de 2020

(en milliers de dollars)

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
<b>Revenus</b>		
Revenu de placement (note 10)	2 203 \$	3 088 \$
Cotisation pour frais administratifs (note 12)	6 000	6 000
<b>Revenus de fonctionnement</b>	<b>8 203</b>	<b>9 088</b>
<b>Dépenses</b>		
Salaires et charges sociales	4 698	3 844
Honoraires professionnels	707	1 041
Jetons de présence	630	530
Déplacements et réunions	67	35
Services impartis	369	226
Frais généraux et administratifs	1 079	1 041
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>7 550</b>	<b>6 717</b>
<b>Revenu de fonctionnement net</b>	<b>653</b>	<b>2 371</b>
<b>Cotisations des membres</b>		
Cotisation particulière (note 11)	15 200	15 200
<b>Revenu net</b>	<b>15 853</b>	<b>17 571</b>
<b>État des autres éléments du résultat global (AERG)</b>		
AERG au début de l'exercice	3 319	(123)
AERG à la fin de l'exercice	274	3 319
<b>Variation nette en cours d'exercice</b>	<b>(3 045)</b>	<b>3 442</b>
<b>Résultat global total</b>	<b>12 808</b>	<b>21 013</b>



# États consolidés des variations des fonds des membres

31 décembre 2021,  
avec chiffres correspondants de 2020

(en milliers de dollars)

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
Fonds des membres au début de l'exercice (note 5(c))	187 912 \$	170 341 \$
Cumul des AERG au début de l'exercice	3 319	(123)
Total des fonds des membres au début de l'exercice	191 231	170 218
Résultat global total	12 808	21 013
Fonds des membres à la fin de l'exercice	204 039	191 231

# Tableau consolidé des flux de trésorerie

31 décembre 2021,  
avec chiffres correspondants de 2020

(en milliers de dollars)

	Exercice clos le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 décembre 2020
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement</b>		
<b>Fonds d'administration</b>		
Flux de trésorerie provenant de ce qui suit :		
Revenu de placement	3 603 \$	4 643 \$
Cotisation pour frais administratifs	5 994	5 994
Flux de trésorerie affectés à ce qui suit :		
Salaires et charges sociales	(4 587)	(3 656)
Honoraires et jetons de présence	(1 215)	(1 528)
Fournitures et services	(1 227)	(1 124)
<b>Fonds de liquidités</b>		
Flux de trésorerie provenant de ce qui suit :		
Cotisation particulière	15 200	15 200
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement</b>	<b>17 768</b>	<b>19 529</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		
Vente et échéance des obligations	88 820	47 005
Achat d'obligations	(106 361)	(66 110)
Flux de trésorerie affectés à l'achat d'immobilisations corporelles	(30)	(109)
<b>Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement</b>	<b>(17 571)</b>	<b>(19 214)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		
Principal se rapportant à l'obligation locative	(149)	(144)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	48	171
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 099	928
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	1 147	1 099



# Notes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021, avec chiffres correspondants de 2020 (Montants en milliers dans les tableaux)

## 1. Entité présentant l'information financière

La Société canadienne d'indemnisation pour les assurances de personnes (« Assuris », la « Société ») est un organisme sans but lucratif de droit fédéral. Elle a pour mission d'offrir aux assurés canadiens un niveau de protection déterminé contre la perte de leurs garanties en cas de défaillance financière de leur compagnie d'assurance vie. Toutes les compagnies d'assurance habilitées à commercialiser des contrats couverts par Assuris sont membres d'Assuris. En tant qu'organisme sans but lucratif, la Société n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu, aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Pour avoir toutes les précisions sur la protection offerte, les principes régissant l'appel des cotisations et toute autre question relative au fonctionnement de la Société, on se reportera à son règlement interne et à son protocole d'exécution.

La Société est domiciliée au Canada. Son siège social se trouve au 250, rue Yonge, bureau 3110, C. P. 23, Toronto (Ontario) M5B 2L7.

## 2. Base d'établissement

### (a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par le International Accounting Standards Board.

Les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration, le 24 février 2022.

### (b) Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 englobent les fonds de la Société et ceux de sa filiale en propriété exclusive directe, la Société d'assurance vie SIAP (« SIAP Vie »). Toutes les opérations réciproques sont supprimées lors de la consolidation.

### (c) Fonds

La Société se finance au moyen des cotisations qu'elle perçoit de ses membres.

La cotisation pour frais administratifs est perçue auprès des membres pour couvrir les frais administratifs de la Société. La cotisation de chaque membre s'élève à 6 000 \$ plus un montant fondé sur son capital requis au Canada, conformément aux données déclarées à l'autorité de contrôle de la solvabilité qui le régit.

La cotisation particulière est perçue auprès des membres pour couvrir le coût de la protection offerte aux assurés d'une société membre en faillite ou pour provisionner le fonds de liquidités. La cotisation de chaque membre est fondée sur son capital requis au Canada, conformément aux données déclarées à l'autorité de contrôle de la solvabilité qui le régit.

# Notes aux états financiers consolidés

La cotisation extraordinaire peut être perçue pour couvrir le coût de la protection des assurés d'une société membre en faillite. La cotisation extraordinaire de chaque membre est fondée sur les primes des affaires souscrites après une date fixée après la faillite.

Les cotisations sont constatées comme des revenus ou cotisations du fonds affecté approprié selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu de placement touché par un fonds est constaté comme un revenu de ce fonds.

La direction estime que le Fonds d'administration et le Fonds de liquidités sont grevés d'une affectation d'origine interne conformément au règlement de la Société, qui définit l'objet et le mécanisme de cotisation de chacun de ces fonds. Le règlement précise également les virements permis entre les divers fonds.

Le Fonds d'administration se rapporte aux revenus et aux charges administratives non associés à une insolvabilité en particulier.

Le Fonds de liquidités procure à la Société une source de fonds lui permettant de venir en aide immédiatement aux assurés d'une société membre que le conseil d'administration estime être en difficulté.

Ce fonds n'est pas destiné à prendre en charge le coût de la protection des assurés. Lorsque le conseil d'administration autorise la Société à prendre des engagements financiers à l'égard d'une société membre en difficulté, un fonds séparé est établi afin de rendre compte des coûts et des obligations associés à cette entreprise. Les virements du Fonds de liquidités au fonds séparé qui ramènent le Fonds de liquidités sous son niveau cible sont comptabilisés comme créances interfonds. Les cotisations perçues auprès des membres pour répondre aux besoins financiers de la société membre en difficulté sont traitées comme un revenu du fonds séparé.

## (d) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception des obligations, qui sont comptabilisées à leur juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, et des fonds négociés en bourse (FNB), qui sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais de l'état du résultat net.

## (e) Monnaie de fonctionnement et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie de fonctionnement de la Société. Sauf indication contraire, toutes les données financières exprimées en dollars canadiens ont été arrondies au millier le plus proche.

## (f) Recours à des estimations

Lors de la préparation des états financiers consolidés, conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, sur la valeur comptable de l'actif et du passif, sur l'information fournie à la date des états financiers et sur la valeur comptable des revenus et des dépenses au cours de l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues à intervalle régulier. Les changements apportés aux estimations comptables sont constatés dans la période au cours de laquelle ils surviennent.

## (g) Présentation par ordre de liquidité

L'état consolidé de la situation financière de la Société est présenté essentiellement par ordre de liquidité. Une analyse des recouvrements et des règlements prévus pour la période de douze mois suivant la date de clôture (court terme) et pour les périodes subséquentes (long terme) est présentée à la note 5.

# Notes aux états financiers consolidés

## (h) Déclaration sur la COVID-19

Assuris a continué à surveiller la progression de la pandémie de COVID-19 et a pris un certain nombre de mesures pour en atténuer les effets. Notre plan de continuité des activités a permis aux employés de travailler à domicile et de poursuivre leurs activités tout au long de la pandémie.

À ce stade, l'incidence sur nos activités et nos résultats n'a pas été significative et, selon notre expérience à ce jour, nous pensons que cela restera le cas. Nous continuerons à suivre les diverses politiques et conseils des autorités publiques et, parallèlement, nous ferons tout notre possible pour poursuivre nos activités en toute sécurité, sans mettre en péril la santé de nos employés.

La COVID-19 n'a eu aucune incidence sur les liquidités d'Assuris. Toutefois, pour nous assurer que nous avons assez de fonds pour réagir rapidement en cas de faillite dans le secteur, nous avons adopté une stratégie de placement plus prudente pour maintenir un niveau de liquidité élevé dans notre portefeuille de placements, notamment en ne réinvestissant que dans des obligations du gouvernement du Canada. Voir la note 6, Placements, pour obtenir des précisions.

## 3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables ont été appliquées de façon uniforme pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés.

### (a) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont des placements très liquides qui comprennent les soldes bancaires, les dépôts bancaires à un jour et les placements à court terme dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à trois mois. Ces placements sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et sont exposés à un risque négligeable de changement de valeur. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

### (b) Placements

La Société répartit ses actifs financiers selon les méthodes de comptabilisation suivantes :

- ceux qui sont comptabilisés ultérieurement à leur juste valeur (soit par le biais des autres éléments du résultat global, soit par le biais du compte de résultat) et;
- ceux qui sont comptabilisés au coût amorti.

La répartition est fondée sur la méthode de gestion des actifs financiers et des modalités contractuelles des flux de trésorerie adoptée par l'entité.

À la comptabilisation initiale, la Société comptabilise les actifs financiers à leur juste valeur. Les coûts liés aux opérations sur les actifs financiers comptabilisés à leur juste valeur par le biais du résultat net sont imputés à l'état du résultat net. Les obligations sont comptabilisées à leur juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La Société détient des obligations pour recevoir les flux de trésorerie contractuels et dans le but de les vendre. Les flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sur la base du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes réalisés sont imputés immédiatement à l'état du résultat net.



# Notes aux états financiers consolidés

Les fonds négociés en bourse (FNB) sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais de l'état du résultat net. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sur la base du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes latents et réalisés sont imputés immédiatement à l'état du résultat net.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, le revenu de placement à recevoir et les débiteurs sont comptabilisés selon la méthode de l'amortissement du coût.

La Société comptabilise sur une base prospective les créances irrécouvrables prévues associées aux actifs comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La méthode de comptabilisation des moins-values utilisée varie selon qu'il y ait eu ou non une importante augmentation des risques de crédit. La Société évalue la probabilité d'un défaut à la comptabilisation initiale de l'actif et assure un suivi régulier tout au long de chaque exercice pour détecter toute augmentation importante des risques de crédit. Pour déterminer s'il y a eu une hausse importante des risques de crédit, la Société compare le risque de défaut lié à l'actif à la date de l'arrêté des comptes avec le risque de défaut à la date de comptabilisation initiale. Elle prend en compte l'information prospective disponible, raisonnable et pertinente, notamment les notations externes, les changements défavorables réels ou prévus dans les affaires, et d'autres facteurs externes.

## (c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent le matériel informatique, les logiciels et les améliorations locatives, et sont constatées au coût diminué du cumul de l'amortissement et du cumul des pertes de valeur, s'il y a lieu. Le matériel informatique et les logiciels sont amortis sur quatre ans selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les améliorations locatives sont amorties sur la durée du bail, soit dix ans, selon la méthode de l'amortissement linéaire.

## (d) Avantages du personnel futurs

Les cadres de la Société peuvent avoir droit à des primes au titre du programme de rémunération incitative à long terme (ILT). La prime est déterminée selon le rendement du cadre au cours de l'exercice précédent. Elle est rajustée en fonction du rendement de la Société au cours des trois exercices subséquents et versée à la fin de cette période. La prime n'est versée que si le cadre est encore au service de la Société et que le rendement de cette dernière a été satisfaisant. Les engagements liés au programme ILT sont constatés sur la période de rendement de quatre ans et présentés dans l'état de la situation financière. De la même façon, la dépense est constatée chaque année durant la période de quatre ans au fur et à mesure que le rendement de la Société est consigné, si l'employé est encore au service d'Assuris. Les dépenses pour l'exercice sont constatées dans le compte Salaires et charges sociales.

## (e) Comptabilisation des revenus

La Société se finance principalement au moyen de la cotisation annuelle pour frais administratifs qui est perçue auprès des membres et comptabilisée à titre de revenus. Ces revenus sont constatés pour l'exercice auquel s'applique l'obligation de prestation à l'égard des sociétés membres.

## (f) Contrats de location

En tant que preneuse, la Société a comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière des actifs au titre du droit d'utilisation représentant ses droits d'utilisation des actifs sous-jacents et des obligations locatives représentant son obligation d'effectuer des paiements de location futurs.

# Notes aux états financiers consolidés

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de location non résiliables sur la durée du contrat de location et est actualisée au taux d'emprunt marginal de la Société. La Société utilise le taux des acceptations bancaires composé annuellement comme taux d'emprunt marginal de référence. Les paiements de location comprennent :

- les paiements fixes, nets de tout incitatif à la location à recevoir;
- les paiements ou pénalités de résiliation du bail, si la durée du bail reflète l'exercice de cette option par la preneuse.

Le droit d'utilisation est évalué au coût, qui comprend ce qui suit :

- le montant de l'évaluation initiale de l'obligation locative;
- les paiements de location effectués avant la date de début du bail, ou le jour même, nets de tout incitatif à la location reçu;
- les coûts directs initiaux et;
- les obligations de restauration.

Le droit d'utilisation est ensuite évalué selon la méthode du coût amorti. L'actif est amorti sur la durée du bail, selon la méthode linéaire.

Il est possible de prolonger ou de résilier le bail immobilier de la Société. La Société réévalue l'obligation locative lorsqu'il y a un changement dans l'évaluation de l'inclusion de l'option de prolongation dans la durée du bail découlant d'un changement des faits et des circonstances.

# Notes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021, avec chiffres correspondants de 2020 (Montants en milliers dans les tableaux)

## 4. Délai prévu de recouvrement ou de règlement de l'actif ou du passif

	31 décembre 2021			31 décembre 2020		
	Moins de 12 mois	Plus de 12 mois	Total	Moins de 12 mois	Plus de 12 mois	Total
<b>Actif</b>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 147 \$	- \$	1 147 \$	1 099 \$	- \$	1 099 \$
Obligations	74 810	121 428	196 238	83 030	99 908	182 938
FNB	-	7 054	7 054	-	7 296	7 296
Revenu de placement à recevoir	800	-	800	761	-	761
Débiteurs et charges payées d'avance	174	-	174	98	-	98
Actif au titre du droit d'utilisation – locaux	138	770	908	137	909	1 046
<b>Total de l'actif</b>	<b>77 069</b>	<b>129 252</b>	<b>206 321</b>	<b>85 125</b>	<b>108 113</b>	<b>193 238</b>
<b>Passif</b>						
Créditeurs et charges à payer	1 184	-	1 184	939	-	939
Avantages du personnel futurs	208	327	535	191	288	479
Obligation locative – locaux	135	826	961	125	961	1 086
<b>Total du passif</b>	<b>1 527</b>	<b>1 153</b>	<b>2 680</b>	<b>1 255</b>	<b>1 249</b>	<b>2 504</b>



# Notes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021, avec chiffres correspondants de 2020 (Montants en milliers dans les tableaux)

## 5. Précisions sur le Fonds d'administration et le Fonds de liquidités

### (a) État consolidé de la situation financière

	Fonds d'administration	Fonds de liquidités	Exercice clos le 31 décembre 2021	Fonds d'administration	Fonds de liquidités	Exercice clos le 31 décembre 2020
<b>Actif</b>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	155 \$	992 \$	1 147 \$	362 \$	737 \$	1 099 \$
Obligations (note 6)	2 625	193 613	196 238	3 575	179 363	182 938
Fonds négociés en bourse (note 6)	-	7 054	7 054	-	7 296	7 296
<b>Total des placements</b>	<b>2 625</b>	<b>200 667</b>	<b>203 292</b>	<b>3 575</b>	<b>186 659</b>	<b>190 234</b>
Revenu de placement à recevoir	159	641	800	124	637	761
Débiteurs et charges payées d'avance	174	-	174	98	-	98
Matériel (note 7)	398	-	398	497	-	497
Actif au titre du droit d'utilisation – locaux (note 8)	908	-	908	1 046	-	1 046
<b>Total de l'actif</b>	<b>4 419</b>	<b>202 300</b>	<b>206 719</b>	<b>5 702</b>	<b>188 033</b>	<b>172 718</b>
<b>Passif</b>						
Créditeurs et charges à payer	1 171	13	1 184	933	6	939
Avantages du personnel futurs (note 9)	535	-	535	479	-	479
Obligation locative – locaux (note 8)	961	-	961	1 086	-	1 086
<b>Total du passif</b>	<b>2 667</b>	<b>13</b>	<b>2 680</b>	<b>2 498</b>	<b>6</b>	<b>2 500</b>
<b>Fonds des membres (note 5(c))</b>						
Fonds d'administration	1 730	-	1 730	3 142	-	3 142
Fonds de liquidités	-	-	202 035	-	184 770	184 770
<b>Cumul des autres éléments du résultat global</b>	<b>-</b>	<b>202 035</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Pertes nettes latentes sur les placements	22	252	274	62	3 257	3 319
<b>Total des fonds des membres</b>	<b>1 752</b>	<b>202 287</b>	<b>204 039</b>	<b>3 204</b>	<b>188 027</b>	<b>191 231</b>
<b>Total du passif et des fonds des membres</b>	<b>4 419</b>	<b>202 300</b>	<b>206 719</b>	<b>5 702</b>	<b>188 033</b>	<b>193 735</b>

# Notes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021, avec chiffres correspondants de 2020 (Montants en milliers dans les tableaux)

## 5. Précisions sur le Fonds d'administration et le Fonds de liquidités

### (b) État consolidé du résultat global

	31 décembre 2021			31 décembre 2020		
	Fonds d'administration	Fonds de liquidités	Total	Fonds d'administration	Fonds de liquidités	Total
<b>Revenus</b>						
Revenu de placement (note 10)	35 \$	2 168 \$	2 203 \$	57 \$	3 031 \$	3 088 \$
Cotisation pour frais administratifs (note 12)	6 000	-	6 000	6 000	-	6 088
	<b>6 035</b>	<b>2 168</b>	<b>8 203</b>	<b>6 057</b>	<b>3 031</b>	<b>9 088</b>
<b>Dépenses</b>						
Salaires et charges sociales	4 698	-	4 698	3 844	-	3 844
Honoraires professionnels	707	-	707	1 041	-	1 041
Jetons de présence	630	-	630	530	-	530
Déplacements et réunions	67	-	67	35	-	35
Services impartis	369	-	369	226	-	226
Frais généraux et administratifs	976	103	1 079	956	85	1 041
Dépenses de fonctionnement	7 447	103	7 550	6 632	85	6 717
Revenu de fonctionnement net	(1 412)	2 065	653	(575)	2 946	2 371
<b>Cotisations des membres</b>						
Cotisation particulière (note 11)	-	15 200	15 200	-	15 200	15 200
<b>Revenu net</b>	<b>(1 412)</b>	<b>17 265</b>	<b>15 853</b>	<b>(575)</b>	<b>18 146</b>	<b>17 571</b>
<b>État des autres éléments du résultat global</b>						
AERG au début de l'exercice	62	3 257	3,319	-	(123)	(123)
AERG à la fin de l'exercice	22	252	274	62	3 257	3 319
Variation nette en cours d'exercice	(40)	(3 005)	(3 045)	62	3 380	3 442
<b>Résultat (Perte) global total</b>	<b>(1 452)</b>	<b>14 260</b>	<b>12 808</b>	<b>(513)</b>	<b>21 526</b>	<b>21 013</b>

# Notes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021, avec chiffres correspondants de 2020 (Montants en milliers dans les tableaux)

## 5. Précisions sur le Fonds d'administration et le Fonds de liquidités

### (c) États consolidés des variations des fonds des membres

	31 décembre 2021			31 décembre 2020		
	Fonds d'administration	Fonds de liquidités	Total	Fonds d'administration	Fonds de liquidités	Total
Fonds des membres au début de l'exercice	3 142 \$	184 770 \$	187 912 \$	3 717 \$	166 624 \$	170 341 \$
Cumul des autres éléments du résultat global	62	3 257	3 319	-	(123)	(123)
Total des fonds des membres au début de l'exercice	3 204	188 027	191 231	3 717	166 501	170 218
Résultat global total	(1 452)	14 260	12 808	(513)	21 526	21 013
Fonds des membres à la fin de l'exercice	1 752	202 287	204 039	3 204	188 027	191 231

## 6. Placements

### (a) Juste valeur

La juste valeur des obligations et des fonds négociés en bourse est établie d'après le cours acheteur.

### (b) Taux d'intérêt effectifs

	Durée restante		31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Juste valeur	Taux effectifs (%)	Juste valeur	Taux effectifs (%)
Gouvernement du Canada	41 770 \$	65 826 \$	107 596 \$	0,3-2,8	131 038 \$	0,5-3,8
Provinces canadiennes	4 346	27 730	32 076	1,6-9,0	28 952	1,6-8,0
Sociétés et municipalités canadiennes	28 694	34 926	63 620	1,8-3,8	30 244	2,5-3,8
	74 810	128 482	203 292	0,3-9,0	190 234	0,5-8,0



# Notes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021, avec chiffres correspondants de 2020 (Montants en milliers dans les tableaux)

## 6. Placements

### (c) Risque de crédit

L'objectif de la Société est de maximiser le rendement de ses placements sans s'exposer de façon excessive au risque de crédit. Sa politique est d'investir dans des obligations du gouvernement du Canada ou des provinces, municipalités et sociétés canadiennes.

Selon la politique d'investissement, le maximum qu'elle peut placer dans chacune de ces catégories est précisé ci-dessous :

Placement	Maximum	Restrictions	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Gouvernement du Canada	Illimité	Aucune	74,1 %	68,6 %
Provinces canadiennes	80 % du portefeuille	Au plus 15 % par province	15,7 %	15,1 %
Sociétés et municipalités canadiennes	25 % du portefeuille	Au plus 5 % par émetteur	9,5 %	16,0 %

Pour être admissibles, les titres doivent être notés par au moins deux des agences de notation autorisées : Standard & Poor's, Moody's et DBRS. En 2021 et en 2020, le risque de crédit global de la Société relatif aux obligations se présente comme suit :

Obligations, par note	31 décembre 2021	31 décembre 2020
AAA	167 820 \$	138 979 \$
AA	27 165	22 212
A	2 044	22 998
Total des obligations	197 029	184 189

# Notes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021, avec chiffres correspondants de 2020 (Montants en milliers dans les tableaux)

## 6. Placements

### (d) Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque que la juste valeur des titres à revenu fixe de son portefeuille fluctue en raison de la variation des taux d'intérêt en vigueur sur les marchés. Lorsque les taux d'intérêt restent bas pendant une longue période, les produits d'intérêts chutent, puisque le rendement des sommes réinvesties à l'échéance est plus faible.

Une augmentation hypothétique soudaine de 100 points de base des taux d'intérêt, pour toutes échéances, ferait diminuer de 2 921 263 \$ (2 487 100 \$ en 2020) la juste valeur du portefeuille d'obligations.

## 7. Immobilisations corporelles

	Coût	Cumul de l'amortissement	31 décembre 2021	Coût	Cumul de l'amortissement	31 décembre 2020
Matériel informatique et logiciels	487 \$	382 \$	105 \$	457 \$	324 \$	133 \$
Améliorations locatives	483	193	290	483	148	335
Meubles	107	104	3	107	78	29
	1 077	679	398	1 047	550	497

# Notes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021, avec chiffres correspondants de 2020 (Montants en milliers dans les tableaux)

## 8. Contrats de location

La Société loue actuellement ses locaux. La présente note fournit des renseignements supplémentaires sur ce bail.

### (a) Montants comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière

L'état de la situation financière présente les montants suivants relatifs aux contrats de location :

Actifs au titre du droit d'utilisation	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Locaux	908 \$	1 046 \$

Obligations locatives	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Court terme	135 \$	125 \$
Long terme	826	961
Total	961	1,086

### (b) Montants comptabilisés dans l'état consolidé du résultat global

L'état du résultat global présente les montants suivants relatifs aux contrats de location :

Amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation	2021	2020
Locaux	138 \$	138 \$

Frais d'intérêts (inclus dans les frais administratifs)	23 \$	26 \$
---	-------	-------

Le total des décaissements pour les contrats de location en 2021 était de 326 583 \$ (322 076 \$ en 2020).



# Notes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021, avec chiffres correspondants de 2020 (Montants en milliers dans les tableaux)

## 9. Avantages du personnel futurs

Le coût des avantages du personnel futurs a été constaté au poste Salaires et charges sociales.  
Le tableau ci-dessous montre l'évolution des engagements liés aux avantages du personnel futurs :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Solde d'ouverture – ILT	479 \$	480 \$
Paieement en cours d'exercice	(191)	(192)
Obligation au titre des prestations constituées – exercice à l'étude	247	191
	535	479

## 10. Revenu de placement

Le revenu de placement provient des éléments suivants :

	2021	2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie	- \$	2 \$
Obligations	2 278	2 675
Fonds négociés en bourse	(75)	411
	2 203	3 088

# Notes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021, avec chiffres correspondants de 2020 (Montants en milliers dans les tableaux)

## 11. Cotisation particulière

Une cotisation particulière était perçue auprès des membres depuis 2017. Cette cotisation avait pour but de majorer le fonds de liquidités au niveau de référence initial de 200 millions de dollars pour 2021, afin de répondre aux besoins de liquidités potentiels. Ce niveau référence a été atteint au cours de l'exercice. La cotisation de chaque membre était proportionnelle à son capital requis au Canada, conformément aux données déclarées à l'autorité de contrôle de la solvabilité qui le régit. Comme le permet le règlement de la Société, le conseil d'administration a autorisé en 2020 une cotisation particulière de 15 200 000 \$ pour 2021 (15 200 000 \$ en 2020).

## 12. Cotisation pour frais administratifs

La cotisation annuelle pour frais administratifs est perçue auprès de tous les membres aux fins du paiement des charges administratives non associées à une insolvabilité en particulier. Conformément au règlement de la Société, le montant de la cotisation de chaque membre varie en fonction de la taille de chacun d'entre eux et est comptabilisé en tant que revenus. Comme le permet le règlement de la Société, le conseil d'administration a autorisé en 2020 une cotisation pour frais administratifs de 6 000 000 \$ pour 2021 (6 000 000 \$ en 2020).

## 13. Transactions entre parties liées

Les personnes clés de la Société sont des membres du personnel ayant le pouvoir et le devoir de planifier, de contrôler et de diriger les activités de la Société, y compris ses administrateurs. Les charges salariales pour les personnes clés sont les seules transactions entre parties liées.

	2021	2020
Jetons de présence	630 \$	530 \$
Salaires	2 152	1 323
Autres avantages	786	523
	3 568	2 376

# État financier abrégé des cinq dernières années

L'état financier abrégé des cinq dernières années présente l'évolution sur cinq ans des principaux postes de l'état de la situation financière ainsi que le sommaire des revenus et des dépenses.

État financier abrégé des cinq dernières années (en milliers de dollars)	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Sommaire de l'actif, du passif et des fonds des membres</b>					
<b>Actifs</b>					
Placements	204 439 \$	191 333 \$	170 073 \$	151 131 \$	132 913 \$
Autres éléments d'actif	1 372	1 356	1 462	1 362	1 333
Actif au titre du droit d'utilisation – locaux *	908	1 046	1 183	-	-
	<b>206 709</b>	<b>193 735</b>	<b>172 718</b>	<b>152 493</b>	<b>134 246</b>
<b>Passif</b>					
Créditeurs et autres éléments du passif	1 719	1 418	1 295	1 296	1 298
Obligation locative – locaux *	961	1 086	1, 205	-	-
	<b>2 680</b>	<b>2 504</b>	<b>2 500</b>	<b>1 296</b>	<b>1 298</b>
<b>Fonds des membres</b>					
Fonds d'administration	1 730	3 142	3 717	3 568	3 065
Fonds de liquidités	202 035	184 770	166 624	148 675	131 288
<b>Cumul des autres éléments du résultat</b>					
Gains (pertes) non réalisés nets sur les placements	274	3 319	(123)	(1 046)	(1 405)
Total des fonds des membres	<b>204 039</b>	<b>191 231</b>	<b>170 218</b>	<b>151 197</b>	<b>132 948</b>
Total du passif et des fonds des membres	<b>206 719</b>	<b>193 735</b>	<b>172 718</b>	<b>152 493</b>	<b>134 246</b>
<b>Sommaire des revenus et des dépenses</b>					
<b>Revenus</b>					
Revenus de placement	2 203 \$	3,088 \$	2,898 \$	2,302 \$	1 968 \$
Autres revenus	-	-	3	-	3
Cotisation pour frais administratifs	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
Revenus de fonctionnement	8 203	9 088	8 901	8 302	7 971
<b>Dépenses</b>	<b>7 550</b>	<b>6 717</b>	<b>6 003</b>	<b>5 612</b>	<b>5 465</b>
Dépenses de fonctionnement					
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses	<b>653</b>	<b>2 371</b>	<b>2 898</b>	<b>2 690</b>	<b>2 506</b>
<b>Cotisations des membres</b>					
Cotisation particulière	15 200 \$	15 200 \$	15 200 \$	15 200 \$	15 200 \$

\* Les nouveaux soldes découlent de l'adoption en 2019 d'une nouvelle norme comptable.

# Comité consultatif de l'industrie

La structure de gouvernance d'Assuris comprend un comité consultatif de l'industrie (CCI) composé de sept personnes représentant les sociétés d'assurance vie membres. Ces représentants sont élus par les membres lors de l'assemblée générale annuelle d'Assuris.

Le CCI veille à ce que le conseil d'administration d'Assuris demeure au courant de l'opinion des membres; il a été établi pour favoriser l'échange d'information, améliorer la communication et retenir les suggestions des sociétés membres.

Les membres du CCI sont :

- **Peter McCarthy (Président)**  
Président-directeur général, BMO Société d'assurance-vie
- **Alec Blundell**  
Premier vice-président et chef de l'exploitation, Co-operators, Compagnie d'assurance-Vie
- **Jean-François Chalifoux**  
Président-directeur général, Beneva
- **Denis Dubois**  
Président et chef de l'exploitation, Desjardins Sécurité financière
- **Lisa Forbes**  
Chef des finances, Manuvie Canada
- **Todd Lawrence**  
Président et chef de la direction, ivari
- **Jeff Macoun**  
Président et chef de l'exploitation, Canada, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie





# L'équipe



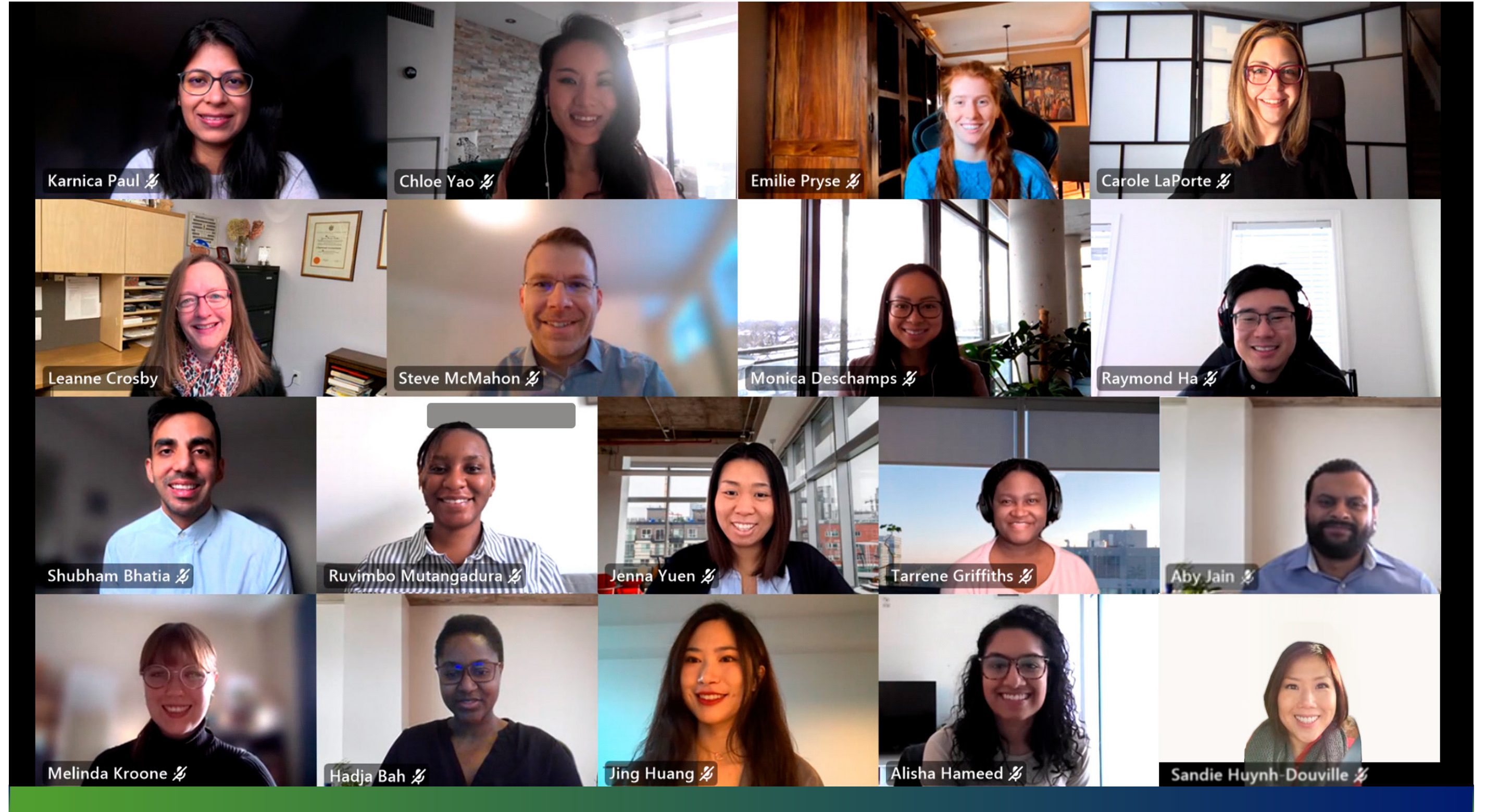
**Paul Petrelli**  
Président et chef de la direction



**Stephanie Greer**  
Vice-présidente directrice,  
Risques et résolution



**Josée Rheault**  
Vice-présidente directrice,  
Exploitation





# Conseil d'administration



## Président

### Frank Swedlove

Ancien président et chef de la direction de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP)

#### Comités

- Comité de gestion des risques de l'industrie et de résolution
- Comité d'audit
- Conseil d'administration de la SIAP Vie
- Comité de gouvernance et des candidatures
- Comité des ressources humaines



### Denis Berthiaume FSA, FICA

Ancien premier vice-président exécutif et chef de l'exploitation du Mouvement Desjardins

#### Comités

- Comité de gestion des risques de l'industrie et de résolution
- Comité de gouvernance et des candidatures
- Comité des ressources humaines



### Alain Brunet, FSA, FICA

Ancien vice-président principal et président, Assurance, Banque Nationale du Canada

#### Comités

- Comité de gestion des risques de l'industrie et de résolution
- Comité d'audit
- Conseil d'administration de la SIAP Vie



### Micheline Dionne, FICA

Ancienne vice-présidente principale et actuaire en chef, RGA Canada

#### Comités

- Comité de gestion des risques de l'industrie et de résolution
- Comité des ressources humaines



### Brenda Eprile, FCPA, ICD.D

Ancienne directrice générale et chef comptable de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario

#### Comités

- Comité de gestion des risques de l'industrie et de résolution
- Comité d'audit
- Conseil d'administration de la SIAP Vie



### Monika Federau

Ancienne directrice de la stratégie à Intact Corporation financière

#### Comités

- Comité de gestion des risques de l'industrie et de résolution
- Comité des ressources humaines



### Tricia O'Malley, FCPA, FCA

Ancienne présidente du Conseil des normes comptables du Canada et ancienne membre du Conseil des normes comptables internationales

#### Comités

- Comité de gestion des risques de l'industrie et de résolution
- Comité d'audit
- Conseil d'administration de la SIAP Vie



### Paul Petrelli, LL. B

Président et chef de la direction, Assurés

#### Comités

- Comité de gestion des risques de l'industrie et de résolution



### Dr. Janis Sarra, S.J.D.

Professeure de droit à l'école de droit Peter A. Allard de l'Université de la Colombie-Britannique (UBC)

#### Comités

- Comité de gestion des risques de l'industrie et de résolution
- Comité de gouvernance et des candidatures



### Mark Zelmer

Ancien surintendant adjoint des institutions financières au Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)

#### Comités

- Comité de gestion des risques de l'industrie et de résolution
- Comité de gouvernance et des candidatures